

Services Techniques / Pôle Espaces Publics
N/Réf. : SC/SR/VC/FD/26/AUT/51
Affaire suivie par Françoise DOMERGUE
fdomergue@bourgoinjallieu.fr
Tél. : 04 74 43 19 00

AUTORISATION

Objet : Autorisation - Occupation du Domaine public
Fêtes pascales

Le Maire de la Commune de Bourgoin-Jallieu,

AUTORISE par la présente,

La Paroisse Saint-François d'Assise– rue Félix Faure – 38300 BOURGOIN-JALLIEU

A occuper l'espace public dans le cadre des fêtes pascales sur la place Carnot:

- Dimanche 29 mars 2026 de 10h00 à 11h00 : procession exclusivement sur la partie piétonne de la place Carnot pour la bénédiction des Rameaux
- Samedi 4 avril 2026 de 20h30 à 23h30 : Autorisation à la célébration du feu nouveau sur le parvis de l'église et à la mise en place d'un écran géant pour retransmission de la messe et chaises pour les fidèles.

Le feu nouveau devra impérativement être contenu dans un réceptacle. Aucun contact de la flamme avec le sol ne doit être possible. Respecter les consignes de sécurité (extincteur à proximité, prévenir le SDIS...)

Un passage libre de tout obstacle de largeur 3.50m devra être respecté au pied des escaliers de l'église (passage véhicules secours)

Les lieux devront être laissés propres à l'issue de la manifestation.

A Bourgoin-Jallieu, le mercredi 4 mars 2026

Sébastien CHALESSIN

10ème Adjoint au Maire
en charge des Espaces Publics,
de la Voirie et des Espaces Verts

